



RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT

La **CFTC** a rencontré le Président de la Métropole de Lyon le 10 mai 2022 pour échanger sur l'agenda social, les conditions de travail et proposer des mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des agents.

La **CFTC** revendique :

- ▶ La revalorisation de la Prime d'Intéressement à hauteur de 600€ au lieu des 300€ pour tous les agents.
- ▶ La révision des RIF de tous les agents en prenant en compte de nouveaux critères.
- ▶ La revalorisation des régimes indemnitaires pour les agents de catégorie C toutes filières.
- ▶ La revalorisation du montant des tickets restaurants avec une meilleure participation employeur.
- ▶ La mise en place de la prime de revalorisation (SEGUR) pour tous les cadres d'emplois concernés.
- ▶ La régularisation des astreintes avec rétroactif au 01/01/2016.

Face à l'inflation galopante et la nécessité immédiate de prendre des mesures fortes en faveur du pouvoir d'achat des agents, le Président nous a semblé sans réponse et préférant attendre la revalorisation du point d'indice promise par l'état...

Selon ses propos il estime que la **CFTC** est venue lui présenter « une liste de courses » : ce mépris ne fera pas avancer la situation.

LA **CFTC** NE LACHERA RIEN !!

Notre priorité : défendre tout ce qui compte pour vous

Bulletin d'adhésion

JE SOUHAITE ADHERER :

Cotisation = 96€ (possibilité de payer en 12 fois soit 8€ par mois)

Votre adhésion est strictement personnelle et confidentielle.

ADHÉRENT		
<input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> MR	NOM* :	PRÉNOM* :
NOM DE NAISSANCE OU NOM D'USAGE :		NÉ(E) LE* : À :
ADRESSE* :		
CP* :	VILLE* :	
PORTABLE* :	E-MAIL* :	
CATÉGORIE* :	<input type="checkbox"/> TITULAIRE <input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> AUTRES <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	
PROFESSION* :	GRADE* :	
SERVICE		
DELEGATION* :	SERVICE OU UNITE* :	
ADRESSE LIEU DE TRAVAIL * :		
CP* :	VILLE* :	

La déductibilité est portée par la loi de finance 2004 à 66% de la cotisation versée dans la limite de 1 % du salaire.

RETOUR PAR MAIL : cftc@grandlyon.com

RETOUR PAR COURRIER : HdM – 20 rue du Lac - CS 33569 – 69505 Lyon cedex 03

Nous prendrons contact avec vous

Syndicat CFTC Métropole de Lyon

Des questions ?

cftc@grandlyon.com

04 28 67 56 49 ou 06 65 15 97 47